



TEC™ MSP 158

Colle hybride hautes performances pour le collage en plein de parquets contrecollé et massifs.

AVANTAGES

- Parquets massifs de grande largeur.
- Durcissement élastique du film de colle après prise - Garde une grande compacité
- Participe à l'amélioration du confort acoustique des parquets
- Colle facile à appliquer - Non agressive pour les vernis
- Convient à la pose sur sols chauffants basse température
- Emission EC1 Plus – à très faible émission de COV
- Rapport d'essai FCBA N° 2018.226.1017 selon la norme NF B 54 008



UTILISATION

TEC™ MSP 158 s'utilise pour le collage en plein de tous types de parquets massifs y compris de grandes dimensions (largeur de lames jusqu'à 18 cm - Contrecollés et autres... sous-couche isolante en liège aggloméré.

Elle permet notamment la pose de parquet massif en bois exotique, y compris dans des environnements difficiles (sols chauffants, salles de bain, etc.)

TEC™ MSP 158 offre une grande force d'adhérence, y compris sans primaire, sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que : chape ciment traditionnelle, chape fluidifiée base ciment ou anhydrite, plancher béton, panneaux d'agglomérés de bois CTBX – CTBH.

Important : Sur sols avec chauffage intégré (eau chaude), le collage en plein du parquet est obligatoire.

Préalablement à la pose de parquet en bois de bout et/ou en pavés en bois : consulter notre service d'assistance technique

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Base	Résines Polymères
Couleur	Beige
Densité	1.70
Temps de formation de peau	Env.: 45 minutes
Consommation	800 à 1500 g/m ² suivant application (<i>spatule TKB B3 ou B11</i>)
Ouverture au trafic piétonnier	Après 24 heures*
Ponçage et vitrification	Ponçage et traitement du parquet après 48 heures à + 23°C et 50% HR
Prise définitive	Après 5 à 7 jours*
Température minimale d'emploi	+15°C
Conservation	12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré (+5 - +25 °C) – Craint le gel
Conditionnement :	18 kg / seau contenant 3 sachets de 6kg
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.

* Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...)

LES SUPPORTS

- Les supports doivent être cohésifs, homogènes, sains, exempts de graisse et de poussière.
 - De plus, ils devront présenter une parfaite stabilité, être plans, secs en permanence et non soumis à des remontées d'humidité, être parfaitement adhérents au support porteur.
 - Egalement, ils devront avoir une résistance superficielle à la traction d'au moins 0,5 MPa
- D'une manière générale, ils devront être exempts de tout produit pouvant nuire à l'adhérence du primaire éventuel et de la colle : poussière, particules non ou peu adhérentes, de traces de graisse, d'huile, de peinture, de rouille, de laitance, de cires, de produits d'entretien, de matériaux renfermant des huiles légères, plastifiants ou des anti-oxydants : produit de cure ou de décoffrage, bitume, brai, silicone, anciennes colles, etc...

- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (DTU, CPT et guides) .Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

L'exigence de planéité permettant au support à base de liant hydraulique de recevoir un parquet collé est de 5 mm sous une règle de 2 m et 1 mm sous le réglot de 0,20 m. Lorsque cette exigence est respectée, le collage direct est admis. Sinon, il convient d'appliquer un enduit de sol P3 ou P4 de notre gamme produit.

- Supports bois ou panneaux particules : appliquer directement la colle sans primaire préalable.
- Chape anhydrite : appliquer directement la colle.
- .Autres supports : nous consulter
- Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Nota : le local destiné à recevoir l'application d'un parquet collé doit être conditionné de façon à garantir les meilleures conditions de pose. De ce fait, il convient de respecter scrupuleusement les exigences de pose définies au DTU 51.2

Températures à respecter	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (idéale) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Température du support pendant l'application et jusqu'à polymérisation complète de la colle TEC™ MSP 158	+ 15°C minimum sur plancher non chauffant + 20°C maximum sur plancher chauffant
Hygrométrie admise pendant toute la durée de la pose du parquet	Elle devra être comprise entre 45% et 65%. L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (point de rosée).

APPLICATION

Important: Pour optimiser les conditions de pose du parquet, nous recommandons préalablement à la pose:

- D'acclimater la colle TEC™ MSP 158 à la température ambiante du local pendant 24 heures au moins.
 - D'entreposer le parquet dans le local (*sec et aéré*) où il sera appliqué, pendant au moins une semaine.
- Il devra être soigneusement stocké à plat dans son emballage d'origine, et surtout maintenu hors d'un contact direct avec le sol.

- Appliquer la colle régulièrement, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule à dents plus ou moins importantes suivant la qualité du support et le type de parquet. Ajuster la quantité de colle appliquée de façon à assurer un bon transfert sur l'envers du parquet. Vérifier l'usure de la denture en cours de travaux et ne pas hésiter à changer d'outil.
- Afficher immédiatement le parquet sur le lit de colle humide en exerçant une pression associée à un mouvement de va-et-vient. Le battre légèrement. Veiller à ce que l'envers du parquet soit bien « mouillé » pour assurer le transfert optimum de la colle.
Attention : N'encoller que la surface qui permet en tenant compte du temps de travail, d'assurer le transfert de la colle sur l'envers du parquet lors de son affichage. la colle ne doit pas former une peau à la surface.
- Les lames déformées doivent être plaquées au sol en les chargeant (env. 30 kg/ 4m²) jusqu'à la prise complète de la colle.
- Respecter un jeu périphérique de 10 à 15 mm entre le revêtement et les ouvrages verticaux (cloisons, murs, poteaux et autres...).
- Sous-couche liège : la pose d'une sous-couche liège se fait avec notre colle TEC™ MSP 158. Attendre le séchage complet de la colle (48h) avant de poser le parquet
- Le ponçage et le vernissage est possible après 48 à 72 heures
- Procéder immédiatement au nettoyage des outils après emploi et des taches fraîches à l'aide de notre SWIFT@CLEAN 683. La colle, une fois durcie, ne s'enlève que par des moyens mécaniques
- L'ouverture au trafic piétonnier pourra débuter après 24 heures. La prise définitive nécessite 48 à 72 heures après le collage. Le revêtement peut alors être soumis à un entretien normal.

Recommandations :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés.** Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.